



Paris, le 31 août 2016

JOËLLE
GARRIAUD-MAYLAM

SENATEUR
REPRESENTANT
LES FRANÇAIS
ETABLIS HORS DE FRANCE

SECRETARE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA DEFENSE ET
DES FORCES ARMEES

VICE-PRESIDENTE DE LA DELEGATION
AUX DROITS DES FEMMES ET
A L'EGALITE DES CHANCES ENTRE
LES HOMMES ET LES FEMMES

MEMBRE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES EUROPEENNES

RAPPORTEUR GENERAL A L'ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

PRESIDENTE DELEGUEE DES GROUPES
SENATORIAUX FRANCE AFRIQUE
DE L'OUEST (SENEGAL) ET FRANCE
ASIE DU SUD-EST (BIRMANIE)

REPRESENTANT LE SENAT A
LA COMMISSION NATIONALE
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE
ET LA CULTURE (UNESCO)

REPRESENTANT LE SENAT
A LA COMMISSION NATIONALE
POUR L'ELIMINATION DES
MINES ANTIPERSONNEL

REPRESENTANT LE SENAT AU
CONSEIL SUPERIEUR DE LA RESERVE
MILITAIRE

SECRETARE NATIONALE
DES REPUBLICAINS A LA COOPERATION
ET A LA FRANCOPHONIE

Monsieur François Hollande
Président de la République
Palais de l'Élysée

Monsieur le Président de la République,

Au lendemain de votre intervention devant nos Ambassadeurs, permettez-moi de saluer votre annonce concernant la création d'un fonds européen de sécurité et de défense, qui paraît en effet indispensable pour relancer, à travers des initiatives concrètes le projet européen.

A cette occasion, je souhaitais vous rappeler ma proposition de création d'un fonds d'indemnisation européen en faveur des expatriés confrontés à une crise politique ou naturelle grave dans leur pays de résidence. Je suis en effet persuadée que celui-ci pourrait s'intégrer utilement au nouveau fonds de sécurité et de défense et je vous serais très reconnaissante si vous acceptiez d'intégrer cette donnée dans votre projet.

Notre sécurité et notre défense communes passent aussi par nos ressortissants installés dans des pays « à risque » et il importe que la solidarité européenne puisse s'exercer en leur faveur. Créer un tels fonds serait de surcroît un magnifique moyen d'incarner la citoyenneté européenne, aujourd'hui contestée.

Cette proposition, accueillie très favorablement lorsque je l'avis évoquée à la tribune du Sénat en 2004 avait été suivie par ma proposition de loi de 2008, malheureusement non inscrite à l'ordre du jour. En réponse à ma question écrite d'avril 2011, le Ministère des Affaires étrangères, avait affirmé son intérêt pour la création d'un fonds à l'échelle européenne et indiqué demander une étude de faisabilité. Une relance auprès de Laurent Fabius en 2015 n'ayant pas permis de débloquent le dossier, j'ai déposé il y a quelques mois une nouvelle question écrite à l'attention de Jean-Marc Ayrault puis, en juillet, une seconde proposition de loi. Vous trouverez tous ces documents en pièce jointe.

A l'heure où le Gabon sombre dans la violence et où des séismes occasionnent des dégâts majeurs, cette question des moyens déployés par l'Etat pour permettre aux expatriés de reconstruire leur vie personnelle et professionnelle après une crise se pose avec un regain d'acuité.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette suggestion, et dans l'espoir de votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération

et mon profond respect

Joëlle Garriaud-Maylam